

Image not found or type unknown



Vente d appartement 2021

Par **Coxes**, le **02/07/2021** à **12:28**

Bonjour, je vais vendre mon appartement et j'ai reçu lors de l'achat 5/12 de donation par ma mère. L'appartement valait à l'époque 120000 euros donc 50 000 euros de donation hors part successorale et par suite avec dispense de rapport à la succession du donateur. Mon appartement était vétuste et après travaux et revalorisation de l'immobilier (14 ans) j'ai pu vendre mon appartement 330 000 euros. Ayant un frère et une sœur qui n'ont rien eu combien devrais-je à mon frère et ma sœur. Et surtout savoir si le calcul se fait bien sur les 5/12 et non les 7/12 que j'ai payé et si il est bien pris en compte la valeur de l'appartement dans son jus et qui à l'heure actuelle fait 250 000 euros.

vous remerciant par avance

cordialement

mme Bauer